

au sujet du tracé ou des tracés du chemin de fer du Pacifique ou de quelque partie de ce ou ces tracés ; aussi les rapports relatifs à l'exploration de la région comprise entre le fort Pelly et l'océan Pacifique *viâ* la vallée de la rivière de la Paix ou la Passe de la rivière aux Pins, avec copies de tous arrêtés du conseil relatifs à telles explorations ou à l'adoption du tracé du dit chemin de fer du Pacifique, et de toute correspondance se rapportant à cette matière.

SIR CHARLES TUPPER : Je n'ai pas d'objection à ce que cette motion soit adoptée, mais il faudra quelque temps pour pouvoir mettre devant la Chambre toutes les pièces dont il s'agit. Quoi qu'il en soit, la chose sera faite avec toute la célérité possible.

M. MACKENZIE : Je me permettrai de faire remarquer, à propos de temps, qu'il en a fallu bien peu à l'honorable monsieur pour changer d'opinion à l'égard de mon tracé, le tracé de Burrard Inlet, qu'il vient d'adopter, et je ne puis m'imaginer comment les documents peuvent être si longs, lorsqu'il a pu les lire en si peu de temps.

SIR CHARLES TUPPER : Je regrette de voir que la mémoire de l'honorable député lui fait défaut de cette façon. Il m'obligerait en me disant quand et de quelle manière il a appris que j'avais changé d'avis au sujet de l'adoption du tracé de Burrard Inlet. L'honorable monsieur est sous une fausse impression. J'ai déclaré publiquement, à la dernière session, que si j'avais à choisir entre les différents tracés du chemin du Pacifique, j'adopterais celui de Burrard Inlet, en m'appuyant sur les informations que je possédais alors. L'honorable monsieur fait une erreur lorsqu'il dit que j'ai changé d'opinion sur cette matière. Quant au délai dont j'ai parlé, il est inévitable par suite du fait que la plus grande partie des renseignements demandés se trouvent dans des papiers dont le gouvernement n'a pas nécessairement besoin pour déterminer le tracé du chemin dans les Montagnes Rocheuses. Le rapport de ces explorations, qui est quelque peu volumineux, est en cours de préparation. C'est parce que nous voulions rendre ces documents aussi complets et soignés que possible avant de les présenter, que j'ai dit qu'il faudrait quelque temps pour que la Chambre pût recevoir tout ce qui

se rattache à la présente résolution. Je pourrai aussi donner les informations additionnelles contenues dans le rapport de Marcus Smith sur les derniers arpentages, explorations et tracés de la frontière occidentale, de Manitoba à la vallée de.....

M. MACKENZIE : J'étais sous l'impression que l'honorable monsieur avait proposé à la Chambre de déclarer qu'il serait prématuré de choisir le tracé de Burrard Inlet.

SIR CHARLES TUPPER : Je n'ai rien proposé de semblable.

M. MACKENZIE : Il désirait vivement faire condamner le choix que nous en avons fait.

SIR CHARLES TUPPER : Pas du tout.

M. MACKENZIE : L'honorable monsieur ne pouvait pas être en possession de renseignements bien détaillés lorsqu'il a exprimé ses nouvelles opinions—bien qu'il dise qu'il n'ait pas changé. Il n'a pu lui arriver un télégramme d'Edmonton, et il était impossible, lorsqu'il accomplissait cette évolution pour revenir à notre ancienne politique, qu'il eût reçu des rapports précis des ingénieurs, ou bien ceux-ci ont montré une promptitude que je ne leur ai jamais connue. L'honorable membre de Victoria (monsieur DeCosmos) m'a proposé d'ajouter à la résolution les mots suivants : "aussi copie de tous rapports faits par le capitaine Brundage sur le fort Simpson et la navigation de l'embouchure de la rivière Dickson."

SIR CHARLES TUPPER : Je serai heureux de pouvoir donner toutes les informations demandées. Je voulais faire déclarer, à la dernière session, que la localisation était prématurée pour la raison qu'il était désirable d'avoir des renseignements plus précis sur la Passe de la rivière aux Pins et sur la route du nord. Le tracé a été adopté, avec mon approbation, après que nous eûmes reçu les informations nécessaires du parti d'ingénieurs qui a visité le pays, du fort Simpson à Edmonton. Je ne dis pas que nous n'aurions pas attendu plus longtemps, sans l'engagement que nous avions pris avec la Chambre de régler cette affaire dans le cours de l'année. Cependant, les informations en question étaient tout à fait suffisantes pour enlever toute incertitude au gouvernement quant au choix qu'il devait faire du tracé de Burrard Inlet, et